

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 23 (1894)

Heft: 12

Artikel: De l'enseignement du catéchisme [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038994>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'appliqueront à donner un certain développement à leurs facultés qui s'ignorent encore, à leur inculquer l'habitude du langage et les premiers rudiments de la science, passe temps agréable et utile qu'ils préféreront bientôt au vagabondage de la rue. Voilà comment on a compris à Genève ces écoles pour les tout petits ; aussi, grâce aux jeux Frœbel, à l'enseignement enjoué du dessin et des autres branches, ont-elles pu être rendues semi-obligatoires.

Pourra-t-on arriver à ce résultat dans nos localités fribourgeoises où existent des institutions de ce genre ? Pourra-t-on obtenir une réforme dans ce premier enseignement ? L'Etat seul serait en mesure de le faire ; mais son ingérence et son contrôle en ce domaine l'obligeraient à concourir par des subsides réguliers au soutien de ces œuvres créées par de généreuses initiatives. Ces écoles rendent des services signalés en retirant de la rue une foule d'enfants envers lesquels leurs parents ne peuvent et parfois ne savent remplir les devoirs de la vigilance. Elles en rendraient de plus grands encore si on pouvait les transformer en écoles frœbeliennes. Mais l'agrandissement et l'aménagement rationnel et hygiénique des locaux, l'achat du matériel, la rétribution du personnel enseignant exigent des fonds que seuls l'Etat ou les communes pourraient fournir. Quand les pouvoirs publics auront résolu le problème, il sera temps de s'intéresser à la méthode de dessin qu'il conviendra d'adopter pour cet ordre scolaire. Jusqu'alors, il nous sera plus utile de nous occuper de l'enseignement du dessin approprié aux écoles primaires.

Nous aborderons cette partie avec le premier numéro de l'année prochaine.

DE L'ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME

(Suite.)

§ 9. La Sainte Communion

A. *Importance.* — Tous les sacrements contiennent et communiquent la grâce. Dans le Très Saint-Sacrement de l'autel, Jésus-Christ, l'auteur et le distributeur des grâces, est réellement et substantiellement présent. C'est le mémorial infiniment précieux de ses souffrances et de sa mort douloureuse, le gage très doux de la charité inépuisable de son cœur. L'usage de cet aliment céleste communique à l'âme force, vie et santé et la rend capable de produire les œuvres surnaturelles de vertu et de sainteté.

1. La Communion allume la flamme qui maintient la dévotion ;
2. Elle est la vraie manne qui renferme toute espèce de douceurs ;

3. Elle est cette rosée du Ciel qui éteint les ardeurs de la concupiscence ;

4. Elle est la chair virginale de l'Homme-Dieu qui communique la force de résister aux séductions terrestres et aux entraînements coupables ou dangereux.

Ce sont autant de motifs d'apprendre aux enfants à avoir le plus grand respect et une sincère dévotion pour le sacrement de l'Eucharistie et de les habituer à le recevoir souvent de manière à participer à ses fruits.

B. *Directions pratiques.* — Le catéchiste doit apprendre aux enfants :

1. A visiter souvent le Très Saint-Sacrement à l'église et à l'y adorer très respectueusement ;

2. A l'accompagner aux processions publiques et lorsqu'on le porte aux malades ;

3. A faire la génuflexion en passant devant les autels où il repose.

4. A se découvrir en passant devant une église, en récitant une petite prière.

C. *Réception de la sainte Communion.* — Quand les enfants sont en âge de discerner ce pain céleste d'un pain ordinaire, le catéchiste est obligé de les préparer avec tous les soins possibles à faire la première Communion. En règle générale ce doit être de 9 à 12 ans. Renvoyer à un âge plus avancé ne devrait guère se faire.

La préparation renferme : 1. Une instruction aussi solide que possible et les directions nécessaires sur la conduite avant et après la Communion, ce qui suppose les points suivants :

a) L'indispensable nécessité du secours surnaturel de la grâce pour arriver à une fin heureuse, c'est-à-dire arriver à la vie éternelle ;

b) La nature du Sacrement de l'autel, ses effets et les conditions pour le recevoir d'une manière digne et fructueuse.

En le faisant, le catéchiste doit s'efforcer constamment d'aviver la foi et le respect envers ce Sacrement et de nourrir en eux les sentiments et les résolutions qui doivent en être la conséquence.

2. La préparation renferme aussi une confession bien faite. Il est en général à propos d'engager les enfants à faire une confession générale pour qu'ils communient avec une plus grande innocence de cœur et participent plus largement aux grâces de la Communion. Il est des curés qui font confesser les enfants deux fois ; une fois, confession générale ; l'autre fois, confession ordinaire. Il en est aussi qui prescrivent une revue depuis la première Communion à ceux qui la renouvellent.

3. Il faut faire apprendre par cœur les actes avant et après la Communion et les expliquer sous forme de méditation.

4. Le jour de la première Communion doit laisser dans la mémoire des enfants un souvenir impérissable et ne sera

jamais trop solennel. Il y aura sonnerie à toute volée comme aux plus grandes fêtes, cortège des enfants de la maison d'école à l'église, une messe bien chantée, une instruction de circonstance, bénédiction du Très Saint-Sacrement, etc. ; cependant il ne faut pas mettre la patience des enfants à une trop rude épreuve et prendre ses arrangements pour que la cérémonie ne soit pas trop longue. D'avance il faut exercer les enfants *ad unguem* à ce qu'ils auront à faire et prévenir les caprices ou les exagérations d'une vanité déplacée.

Dix à quinze minutes d'action de grâces suffisent. Le renouvellement des promesses du baptême se fait l'après-midi et procure une excellente occasion de remettre en mémoire aux parents le devoir de la surveillance envers les jeunes gens.

6. La fréquentation des sacrements doit passer à l'état de coutume après la première Communion, et l'enseignement religieux y tendre. Il faut arriver à ce que les jeunes gens les reçoivent au moins tous les deux mois.

IV. L'ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE

A. *Signification.* — Par sa succession des fêtes, l'année ecclésiastique est une représentation et un tableau vivant des mystères de notre foi. Ce que Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit ont fait pour le salut des hommes dans le cours des âges nous y est remis sous les yeux

Comme c'est évidemment le désir de l'Eglise que les enfants eux-mêmes retirent des grâces et un profit spirituel de cette représentation sensible, il faut les initier à leur esprit, leur faire comprendre l'année ecclésiastique et les habituer à s'associer aux saints temps et aux fêtes de l'Eglise.

B. *Directions.* — Le catéchiste doit faire connaître aux enfants l'idée générale, la signification et les deux parties de l'année ecclésiastique. Ce catéchisme se fait avantageusement la dernière semaine de l'année ecclésiastique.

On a ainsi une occasion toute trouvée d'expliquer les trois fêtes principales de l'année.

A Noël, l'Eglise célèbre l'amour du Père qui donne son Fils ; à Pâques, l'amour du Fils qui accomplit l'œuvre de la rédemption par sa mort sur la croix et sa résurrection ; à la Pentecôte, l'amour du Saint-Esprit qui descend dans les cœurs des fidèles et les sanctifie.

2. Le samedi après midi et la veille des fêtes, l'instituteur doit rendre les enfants attentifs au temps de l'année ecclésiastique où l'on se trouve et aux cérémonies particulières qui s'y rattachent, (bénédiction des cierges, bénédiction de Saint-Blaise, bénédiction du pain, des cendres, des rameaux.) On fait un exposé rapide de l'évangile du dimanche et même de l'épître avec des élèves des cours supérieurs. (Le *Goffiné* peut être utilisé avec succès.) A l'occasion de solennités particulières comme une prise d'habit d'un ancien élève, on en fait la description.

3. Dans son exposé, l'instituteur doit mettre en regard avec l'Histoire-Sainte les fêtes de l'année dont il parle et s'occupe, car, dans la réalité, leurs rapports sont aussi intimes que ceux de l'âme avec le corps. Les faits admirables et les mystères que nous raconte l'Histoire-Sainte, revivent dans l'année ecclésiastique et ses fêtes.

Il en résulte un double avantage. Par ce rapprochement, les enfants trouvent plus d'intérêt aux faits que mentionne l'Histoire-Sainte. Ils se les rappellent mieux et plus facilement, et célèbrent avec plus de ferveur les fêtes qui s'y rattachent.

4. Il est aussi très utile de remettre en mémoire les doctrines positives du catéchisme qui se rapportent à un temps ou à une fête de l'année ecclésiastique. L'enfant aimera davantage ce livre et comprendra mieux sur quel fond solide repose l'enseignement religieux.

5. On se borne aux choses essentielles dans les cours inférieurs; dans les moyens, on fait connaître toutes les fêtes; dans les cours supérieurs, on s'étend sur la signification plus intime des diverses solennités.

V. LE CHANT RELIGIEUX

« Un chant pieux peut attendrir des cœurs de bronze. Chanter les louanges de Dieu est une occupation digne des anges. » (Saint Ephrem.)

A. *Ses avantages.* — Le chant contribue énormément à la digne célébration des saints temps et des fêtes. Il nourrit la piété et mérite tout particulièrement d'être cultivé avec le plus grand soin à tous les degrés de l'école chrétienne.

1. On peut considérer les cantiques comme l'effusion de la plus tendre piété, et des hommes éminents n'ont pas cru que ce fût indigne d'eux d'en composer. La Sainte-Vierge elle-même nous en a laissé un dans le *Magnificat*, ce chant sublime qui s'exhala de son cœur en présence de sa cousine Elisabeth. Un instituteur ne peut en méconnaître le prix et il doit mettre tout en œuvre pour en développer le goût et la connaissance.

2. Les chants ont le grand avantage d'arracher les cœurs aux préoccupations terrestres, de les élever vers les régions plus sereines du Ciel et de réveiller les sentiments profonds et divers d'adoration, de louange, de reconnaissance, d'espérance d'amour, etc. Saint Augustin célèbre cette puissance merveilleuse de la musique religieuse quand il dit : « Que de larmes j'ai versées en entendant tes cantiques ! Combien me touchait le chant suave de ton Eglise ! Dès qu'il retentit à mes oreilles, la vérité descendit dans mon cœur et le remua. Les sentiments de la plus tendre dévotion s'emparèrent de moi, mes larmes coulèrent et je compris que l'homme n'est bien qu'auprès de toi, ô mon Dieu ! »

Si un instituteur tient à remplir le cœur de ses élèves de

bons sentiments, il faut qu'il accorde toute son attention au chant religieux.

B. *Choix.* — Un instituteur se contentera de bien exercer 4 ou 5 cantiques ou chants religieux par année jusqu'à parfaite exécution.

C. *Manière d'enseigner.* — 1. *Préparation.* Il faut faire connaître le côté lyrique, c'est-à-dire faire saisir aux élèves les sentiments que suppose le morceau, le lire strophe après strophe et le faire relire aux élèves, l'expliquer au besoin.

2. *Les leçons.* Il faut se donner la peine nécessaire pour apprendre aux enfants à bien chanter, se conformant à la mélodie, au sens du morceau, à son genre, toutes choses qui supposent du travail, beaucoup d'exercices et de nombreuses répétitions.

3. *Application.* Il est bon de faire comprendre les sentiments qu'exprime un cantique, de manière à ce que les enfants en tirent une application morale qui leur fasse une impression heureuse. Mais il ne faut pas que cela dégénère en sermon.

4. *Utilité du chant.* Il délasse et ravive l'esprit. Il repose des autres travaux et exerce une heureuse influence sur la mémoire et le sentiment, si bien qu'Overberg a pu dire que le chant de pieux cantiques vaut parfois mieux qu'une prière. On peut ainsi très bien remplacer quelquefois la prière à la fin de la classe par le chant.

Les cantiques en langue vulgaire ne peuvent pas remplacer les chants liturgiques à l'église, mais on peut parfaitement en faire chanter pendant la Messe basse les jours de la semaine ou pour des dévotions particulières. Le peuple aime beaucoup ces chants exécutés par les enfants et s'en édifie toujours.

5. *Manière de chanter.*

a) Le maître de chant insistera sur la prononciation qui doit être claire, pure, compréhensible.

b) Les notes doivent être rendues parfaitement d'après leur valeur, elles seront justes et marquées. L'on y arrive en faisant observer les signes qu'indique le morceau et en ne se lassant pas, dans les exercices, d'y revenir aussi souvent que cela sera nécessaire. Il faut aussi habituer les enfants à ouvrir convenablement la bouche, ni trop, ni trop peu, et à ne pas nasiller.

c) L'on apprend aux enfants où et comment ils peuvent reprendre haleine, indiquant les endroits du morceau qui permettent de le faire, s'efforçant qu'ils le fassent avec ensemble, d'une manière uniforme et doucement.

d) Pour chanter, on fait tenir les enfants debout, le corps légèrement penché en avant, pieds joints ou à peu près, la tête droite.

(A suivre.)

